

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la haute gestion du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), comme l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses 2016-2017](#) et les [Budgets supplémentaires des dépenses \(A\) et \(B\) 2016-2017](#). Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le CRSH a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines*. Comme cela est mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le CRSH est un *établissement public*. À titre d'organisme subventionnaire fédéral, il encourage et appuie la recherche et la formation au niveau postsecondaire dans le domaine des sciences humaines afin d'accroître le développement du Canada, de ses communautés et de ses régions sur les plans économique, social et culturel. La recherche en sciences humaines permet de produire des connaissances sur l'être humain d'hier et d'aujourd'hui afin de bâtir un avenir meilleur.

Une description sommaire de la raison d'être et des activités de programme du CRSH se trouve dans la [Partie II du Budget principal des dépenses 2016-2017](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la haute gestion à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSH accordées par le Parlement ainsi que celles qui ont été utilisées par le CRSH conformément au Budget principal des dépenses 2016-2017 et aux Budgets supplémentaires des dépenses 2016-2017. Ce rapport a été préparé à l'aide d'un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière concernant l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

Le CRSH utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, lesquels font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore attribuées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

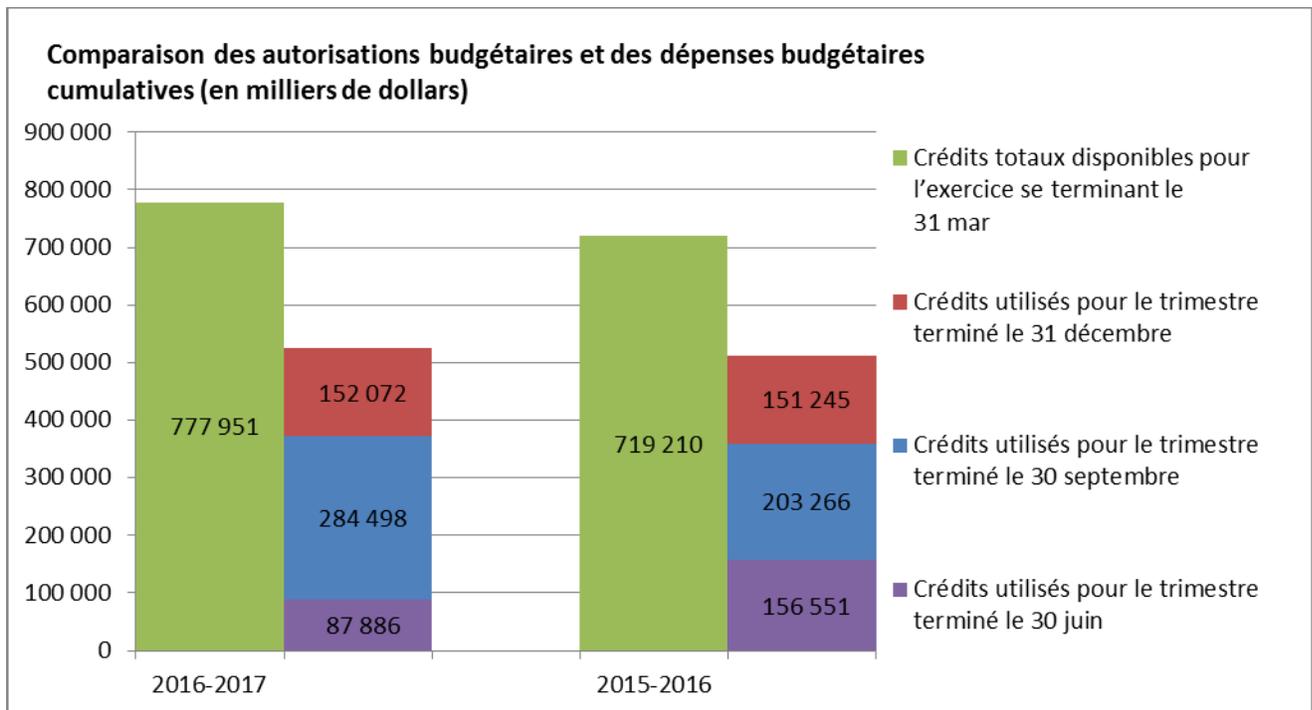
2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant par rapport au Budget principal des dépenses 2016-2017, aux Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) 2016-2017 et au report du budget de fonctionnement.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

Les sections 2.1 et 2.2 qui suivent présentent les éléments importants qui ont contribué à l'augmentation nette des ressources disponibles au cours de l'exercice 2016-2017 par rapport à l'exercice 2015-2016 et des dépenses réelles au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Le graphique ci-dessous donne une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice financier et des dépenses budgétaires des neuf premiers mois de l'exercice 2016-2017 et de l'exercice 2015-2016.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 31 décembre 2016, les autorisations budgétaires totales disponibles du CRSH pour 2016-2017 s'élevaient à 778,0 millions de dollars. À ce jour, pour 2016-2017, les autorisations budgétaires totales ont augmenté de 58,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les principaux changements dans les programmes de subventions et de bourses du CRSH entre l'exercice en cours et l'exercice précédent comprennent les éléments suivants :

- une augmentation de 28,0 millions de dollars au titre du Fonds de soutien à la recherche qui vise à aider les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens à couvrir les dépenses de gestion de leurs travaux de recherche et à maintenir un milieu de recherche de calibre mondial (budgets de 2015 et de 2016);
- une augmentation de 15,9 millions de dollars au titre des subventions Savoir, qui permettent aux chercheurs d'étudier des questions complexes liées à l'être humain et à la société ainsi que d'accroître notre compréhension collective (budget de 2016);
- une augmentation de 6,5 millions de dollars pour les subventions de partenariat qui appuient la collaboration entre les chercheurs universitaires, les entreprises et d'autres partenaires afin de

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

faire avancer la recherche et de promouvoir la mobilisation du savoir dans les domaines des sciences humaines (budget de 2015);

- une augmentation de 6,8 millions de dollars au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, un programme des trois organismes subventionnaires fédéraux qui aide les établissements postsecondaires à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui procurent des avantages économiques à long terme au Canada (budget de 2014);
- des transferts nets totalisant 1,5 million de dollars à d'autres ministères fédéraux, y compris un transfert à Patrimoine canadien à l'appui de travaux de recherche sur la participation aux sports.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Dépenses cumulatives pour l'exercice courant

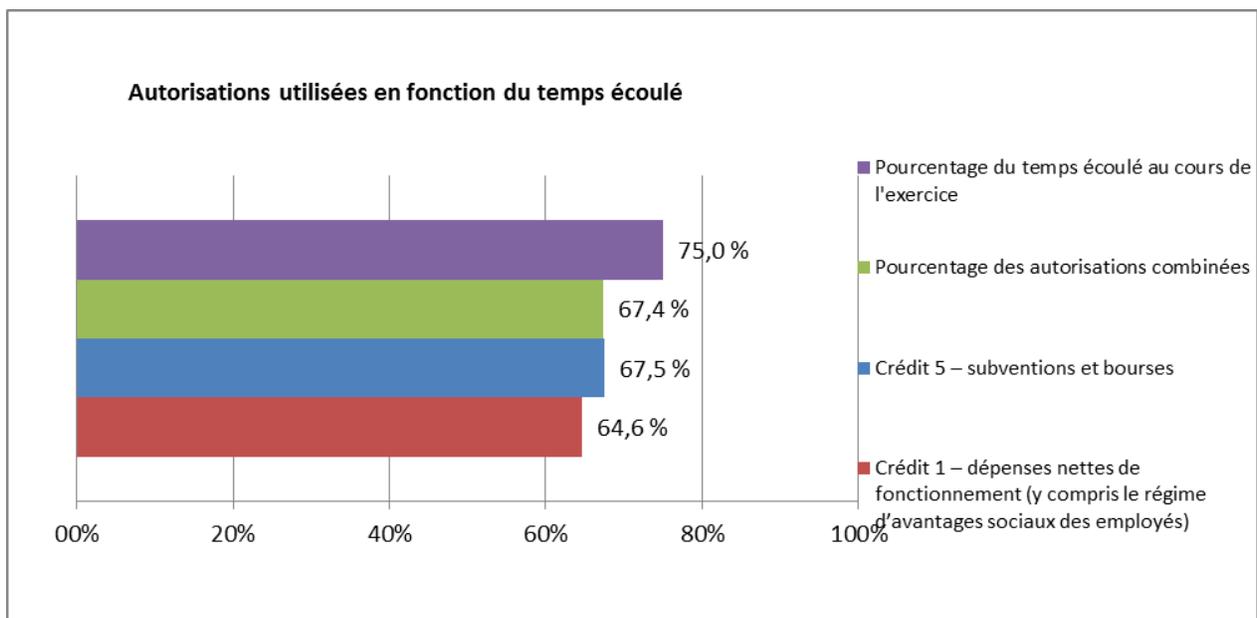
Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

	2016-2017	2015-2016	Écart
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel	15,8	15,4	0,4
Non liées au personnel	3,1	2,8	0,3
Crédit 5 - Subventions et bourses	505,6	492,9	12,7
Dépenses budgétaires totales	524,5	511,1	13,4

Les autorisations budgétaires totales utilisées de façon cumulative au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2016-2017 s'élevaient à 524,5 millions de dollars (soit 67,4 % des autorisations disponibles).



Subventions et bourses

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

À la fin du troisième trimestre, le CRSH a dépensé 12,7 millions de dollars de plus au titre des subventions et bourses par rapport à la fin du même trimestre de l'exercice précédent. Les principaux facteurs expliquant l'augmentation nette par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

- un écart temporaire relatif aux paiements a donné lieu à une augmentation nette de 2,4 millions de dollars au titre des programmes, y compris le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, les bourses de doctorat et le Fonds de soutien à la recherche;
- une augmentation de 14,4 millions de dollars résultant d'une augmentation des autorisations au titre des subventions de développement Savoir, des subventions Savoir, des subventions de partenariat et des subventions de développement de partenariat;
- une diminution de 3,0 millions de dollars en raison de la baisse du nombre de chaires de recherche du Canada actives;
- une diminution de 1,1 million de dollars en raison de l'élimination progressive du Programme de subventions de recherche.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses liées au personnel et les autres dépenses nécessaires pour appuyer la prestation des programmes de subventions et de bourses. Les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés sont comptabilisées séparément dans la section des autorisations législatives. Bien que la majorité des dépenses liées au personnel et des autres dépenses de fonctionnement soient engagées de manière constante au cours de l'exercice, le reste des dépenses (y compris les salaires des employés temporaires embauchés durant la période de pointe des concours et les frais de déplacement des membres de comité chargés de l'évaluation par les pairs) sont liées au cycle des programmes et à la demande. Comme une grande partie des concours se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice, les dépenses engagées au cours de chacun des trois premiers trimestres représentent généralement moins de 25 % des autorisations annuelles de fonctionnement disponibles.

Les dépenses liées au personnel engagées pour appuyer la prestation des programmes représentent la majeure partie des dépenses de fonctionnement prévues du CRSH (soit environ 66 % des autorisations de fonctionnement disponibles et des dépenses de fonctionnement prévues pour l'exercice 2016-2017). Les dépenses liées au personnel pour les trois premiers trimestres de 2016-2017 ont augmenté de 0,4 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de la dotation de postes à temps plein qui étaient vacants. L'écart au titre des « autres subventions et paiements » de 45 000 \$ (ou 100 %) est attribuable à un paiement de transition ponctuel effectué en 2015-2016 pour la mise en œuvre du régime de paie en arrérages par le gouvernement du Canada.

Les dépenses de fonctionnement non liées au personnel comprennent tous les autres coûts de fonctionnement relatifs à la prestation des programmes. Une grande partie de ces coûts est attribuable aux concours des occasions de financement, qui, pour la plupart, se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice. Les dépenses totales non liées au personnel pour les neuf premiers mois de l'exercice 2016-2017 correspondent à celles qui ont été engagées au cours de la même période de l'exercice précédent.

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du troisième trimestre de 2016-2017 se sont élevées à 152,1 millions de dollars (19,5 % des autorisations budgétaires totales disponibles : 19,4 % des

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

autorisations budgétaires totales pour les programmes de subventions et de bourses et 22,7 % pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

Dépenses budgétaires pour le troisième trimestre

(en millions de dollars)

	2016-2017	2015-2016	Écart
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel	5,4	5,2	0,2
Non liées au personnel	1,3	1	0,3
Crédit 5 - Subventions et bourses	145,4	145	0,4
Dépenses budgétaires totales	152,1	151,2	0,9

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 96,2 % des autorisations totales disponibles du CRSH. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du troisième trimestre de 2016-2017, les dépenses du CRSH au titre des paiements de transfert ont augmenté de 0,4 million de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. On a observé plusieurs différences dans certains programmes d'un exercice à l'autre :

- une diminution de 3,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent attribuable à la différence nette d'échelonnement des paiements pour diverses occasions de financement, notamment les bourses de doctorat, le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche et le Fonds de soutien à la recherche;
- une augmentation de 7,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent attribuable à l'augmentation des autorisations au titre des subventions de développement de la recherche et des subventions Savoir;
- une diminution de 3,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre de chaires de recherche du Canada actives.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel et non liées au personnel correspondent à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les écarts sont principalement attribuables au moment où les dépenses ont été engagées.

3. Risques et incertitudes

Facteurs de risque relatifs au financement et à la prestation des programmes

Les risques qui ont une incidence financière ou qui touchent la viabilité financière ont été évalués dans le cadre de l'exercice d'identification des risques organisationnels. L'incidence de ces risques sur le CRSH et les stratégies d'atténuation prévues s'y rapportant sont analysées ci-après.

Facteurs de risque externes

Relations avec les intervenants : Il y a un risque que l'organisme ne gère pas efficacement les relations avec les intervenants et les attaques à sa réputation, ce qui pourrait avoir un effet sur sa capacité de

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

réaliser son mandat, qui est d'appuyer l'excellence en recherche dans le domaine des sciences humaines.

- Réponse au risque : Assurer l'engagement des intervenants et atténuer le risque de mauvaise harmonisation avec leurs priorités et leurs valeurs, un groupe de représentants des établissements, les leaders pour le CRSH, a été créé. Ce groupe assure une communication entre les établissements qu'il représente et le CRSH, ce qui aide les intervenants à demeurer au fait des nouveaux enjeux. Ce dialogue ouvert permet de relayer l'information sur les nouvelles politiques et les changements touchant les programmes. Pour leur part, les leaders pour le CRSH sont en mesure de recueillir auprès, de leur milieu, de l'information et des idées qui serviront à orienter l'élaboration des politiques et des programmes du CRSH.

Facteurs de risque internes

À l'heure actuelle, le CRSH planifie une transformation de ses processus opérationnels afin de s'adapter plus efficacement aux changements internes et d'améliorer le service aux clients externes. Les risques associés à cette transformation sont décrits ci-dessous; ils pourraient avoir un effet sur la prestation efficace de ses programmes.

Systèmes en place : Les applications en place au CRSH pourraient ne plus être en mesure de prendre en charge ses processus d'administration des octrois actuels et nouveaux en raison du vieillissement des logiciels et des bases de données, ce qui risque d'engendrer des coûts supplémentaires ou imprévus pour l'organisme.

- Réponse au risque : Le CRSH mettra sur pied un système de gestion du portefeuille de la technologie de l'information afin de prendre des décisions sur les investissements stratégiques requis pour les systèmes en place. Le CRSH cerner également les lacunes dans les capacités des applications en place par rapport aux exigences opérationnelles.

Nouveau portail de recherche : Le CRSH pourrait ne pas être en mesure de mener à bien cette initiative conjointe des deux organismes selon le calendrier et le budget établis en raison de son degré élevé de complexité en ce qui concerne l'intégration de plus de 70 occasions de financement, qui sont assorties de processus opérationnels, de règles opérationnelles et de structures de données qui diffèrent.

- Réponse au risque : Le CRSH travaille en étroite collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'élaborer les principaux documents de projet, comme une charte et un plan de gestion détaillé, pour que le projet atteigne son objectif dans les délais prévus et les limites du budget alloué.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux occasions de financement

Un certain nombre de changements par rapport à l'exercice précédent se rapportent au fonctionnement, au personnel et aux occasions de financement. Dans le budget de 2016, le gouvernement du Canada a reconnu l'importance de favoriser un environnement de recherche solide au Canada. Ainsi, le budget de 2016 comprenait des annonces de financement visant l'élargissement de certaines occasions de financement. Le CRSH mettra ces mesures en œuvre au cours de l'exercice 2016-2017.

**Rapport financier trimestriel
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016**

Approuvé par :

Original signé par

**Ted Hewitt, Ph. D.
Président, CRSH**

**Ottawa, Canada
Le 28 février 2017**

Approuvé par :

Original signé par

**Patricia Sauvé-McCuan
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances, CRSH**

Rapport financier trimestriel
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

5. État des autorisations (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	26 341	5 953	16 843	24 162	5 600	16 279
Crédit 5 – Subventions et bourses	748 646	145 433	505 568	692 214	144 987	492 851
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	2 869	679	2 037	2 609	652	1 957
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	95	7	7	225	6	6
Autorisations budgétaires totales	777 951	152 072	524 455	719 210	151 245	511 093

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Rapport financier trimestriel
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016

6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Total dépensé durant le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Total dépensé durant le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<u>Dépenses</u>						
Personnel	19 470	5 364	15 792	18 187	5 212	15 369
Transport et communications	1 562	184	543	2 326	98	471
Information	1 368	250	489	515	134	454
Services professionnels et spéciaux	4 537	714	1 559	3 815	574	1 364
Location	1 473	75	365	1 418	75	318
Services de réparation et d'entretien	109	32	58	127	21	25
Services publics, fournitures et approvisionnements	125	6	40	144	47	76
Acquisition de matériel et d'outillage	661	14	41	464	82	120
Autres subventions et paiements	-	-	-	-	15	45
Paiements de transfert	748 646	145 433	505 568	692 214	144 987	492 851
Dépenses budgétaires totales	777 951	152 072	524 455	719 210	151 245	511 093